

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 725 821

(21) N° d'enregistrement national :

94 12511

(51) Int Cl<sup>6</sup> : G 09 F 5/00, G 04 D 1/06

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 18.10.94.

(71) Demandeur(s) : LEBRU PHILIPPE — FR et  
COMTESSE PHILIPPE — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) :

(43) Date de la mise à disposition du public de la  
demande : 19.04.96 Bulletin 96/16.

(73) Titulaire(s) :

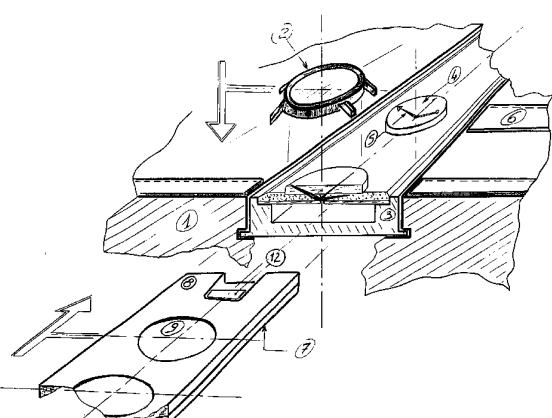
(56) Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : Se reporter à la fin du  
présent fascicule.

(74) Mandataire :

(54) DISPOSITIF DE PRÉSENTATION PERMETTANT LA REALISATION VISUELLE DE MONTRE PAR LA  
SÉLECTION DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS SIMPLES.

(57) L'invention concerne un outil de démonstration permettant de réaliser visuellement une montre. Une sélection parmi un choix de chaque élément simple permet la composition de la montre selon les goûts et les couleurs du prescripteur.

Le dispositif selon l'invention est constitué d'une glissière (3) sur laquelle sont solidaires des aiguilles (5) protégées par des plots transparents (4), ces plots (4) permettant aussi de superposer le boîtier (2) de montre au dessus des aiguilles (5). Cette glissière (3) circule entre les deux parties composant un bracelet (6) et permet, selon le choix du prescripteur, d'arrêter le binôme (aiguilles + boîtier) devant le bracelet (6) qui lui convient. Cette même glissière (3), de part sa fonction permet d'insérer un manche (7) monté d'une palette (8) d'illustrations (9). Ainsi, le prescripteur peut visualiser l'ensemble des composants simples réunis (2+5+6+9) pour former la montre qu'il a conçue.



FR 2 725 821 - A1



*Dispositif de présentation permettant la réalisation visuelle de montre par la sélection des différents composants simples.*

L'invention concerne un outil de démonstration permettant de réaliser visuellement une montre. Une sélection parmi un choix de chaque élément simple permet la composition de la montre selon les goûts et les couleurs de chacun. Ces composants simples sont proposés dans une mallette typiquement adaptée.

5 La présentation de montre est traditionnellement effectuée par des modèles pré-assemblés représentant le produit fini. Le prescripteur ne peut alors que choisir l'un ou l'autre des modèles présentés dans la marmotte.

Cette invention permet au prescripteur d'intervenir directement dans la fabrication de la montre en sélectionnant chaque composant simple. Chaque étape est valorisée par une découverte permettant au fur et à mesure de construire visuellement le produit. Il existe deux phases principales:

## Phase de construction esthétique de l'ossature de la montre ; Sélection des composants simples, Boîtier, Aiguilles, Bracelet.

## 15 Phase finale de simulation constructive de la montagne. Sélection du cadran représentant une illustration.

## 20 Les dessins annexés illustrent l'invention :

Annexe 1/3 : La fig 1 représente en perspective, le dispositif principal de l'invention

25 Annexe 2/3 : Les fig 2-3-4 représentent schématiquement les étapes de constructions visuelles de la montre.

Annexe 3/3 : La fig 5 représente le dispositif de positionnement des illustrations; Manche(7) + Palette(8).

30 La fig 6 représente le dispositif de blocage de la glissière(3)

En référence à ces dessins, dans un premier temps l'opérateur portera son choix parmi les modèles de boîtiers(2) (disposés sur des plots fixes dans la partie gauche de la mallette).

5 Le boîtier(2) sélectionné sera ensuite positionné sur un plot transparent(4) protégeant les aiguilles(5).

10 Le boîtier(2) ainsi positionné sur un plot(4) d'aiguilles(5), ce trinôme(2+4+5) peut translater de droite à gauche grâce la glissière(3) pour se placer devant l'un des bracelets(6) proposés. Selon ses goûts le "constructeur" aura réalisé visuellement l'ossature de la montre(boîtier, aiguilles, bracelet) parmi une multitude de combinaisons possibles.

15 Afin de verrouiller le choix de l'opérateur, des moyens(10) camouflent les composants simples n'intervenant pas dans la sélection, ne laissant ainsi apparaître que la combinaison qu'il a réalisée. Préférentiellement, les moyens(10) sont constitués par des clapets pivotants, indépendants les uns des autres et ne couvrant chacun qu'un bracelet.

20 L'ossature(2+5+6) de la montre étant composée, un système permet de bloquer la translation de la glissière(3) grâce à un excentrique(11) solidaire de la partie fixe de la mallette(1). Cette came(11) s'appuie en tournant sur la tranche de la glissière(3) et l'immobilise. Ce système de blocage est situé de part et d'autre de la glissière(3) afin de stopper son déplacement vers la droite ou vers la gauche.

25 La partie basse de la mallette(1) est munie d'un tiroir(13), Ce tiroir(13) laisse apparaître plusieurs palettes(8). Sur chacune d'entre elles, des illustrations(9) sont proposées.

30 Intégré dans ce tiroir(13), un manche(7) muni de deux butées(12) de maintien permet d'adapter une palette(8) et de glisser l'illustration(9) sous la composition(2+4+5+6) réalisée précédemment. L'ensemble(7+8+9) peut glisser à l'intérieur de la glissière(3) centrale, la longueur du manche(7) étant telle qu'elle permet le positionnement de toute illustration(9) sous n'importe lequel des plots(4) protégeant les aiguilles(5).

L'opérateur peut ainsi visualiser la montre tel qu'il l'a conçue.

35 Chacun des composants sélectionnés est ensuite assemblé selon les technologies horlogères traditionnelles.

## REVENDICATIONS

- 1- Dispositif de présentation de montres permettant de réaliser visuellement une montre par la sélection de composants simples, Boîtiers(2), Aiguilles(5), Bracelets(6), Illustrations(9), chacun proposé en plusieurs aspects et réuni selon les goûts et les couleurs de l'opérateur caractérisé en ce qu'il comporte une
- 5 glissière centrale(3) sur laquelle sont solidaires des aiguilles(5) protégées par des plots transparents(4), ces plots(4) permettant aussi de superposer le boîtier(2) de montre au dessus des aiguilles(5), cette glissière(3) circule entre les deux parties composant un bracelet(6) et permet, selon le choix du prescripteur, d'arrêter le trinôme(2+4+5) devant le bracelet(6) qui lui convient, des moyens(10) cachent
- 10 les composants simples n'intervenant pas dans la sélection de façon à isoler les choix de l'opérateur, la dite glissière(3) permettant d'insérer un manche(7) monté d'une palette(8) d'illustrations(9).
- 15 2- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les moyens(10) permettant de camoufler les bracelets(6) qui n'ont pas été sélectionnés sont des clapets pivotants indépendants l'un de l'autre et couvrant chacun un bracelet(6) seulement.
- 20 3- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la translation de la glissière(3) centrale peut être stoppée par un système de came(11), solidaire de la partie fixe de la mallette(1), qui s'appuie en tournant contre la tranche de la glissière(3) pour l'immobiliser, le dit système de blocage est situé de part et
- 25 d'autre de la glissière(3) afin de stopper son déplacement vers la droite ou vers la gauche.
- 4- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le manche(7) permet
- 30 d'encastrer une palette(8) entre deux butées(12) situées de part et d'autre de celle-ci, l'encombrement étant respecté de façon à glisser l'ensemble(7+8+9) à l'intérieur de la glissière(3) centrale, la longueur du manche(7) permettant la lecture de chaque illustration(9) quel que soit la position d'un des plots(4) d'aiguilles(5).

2725821

1/3

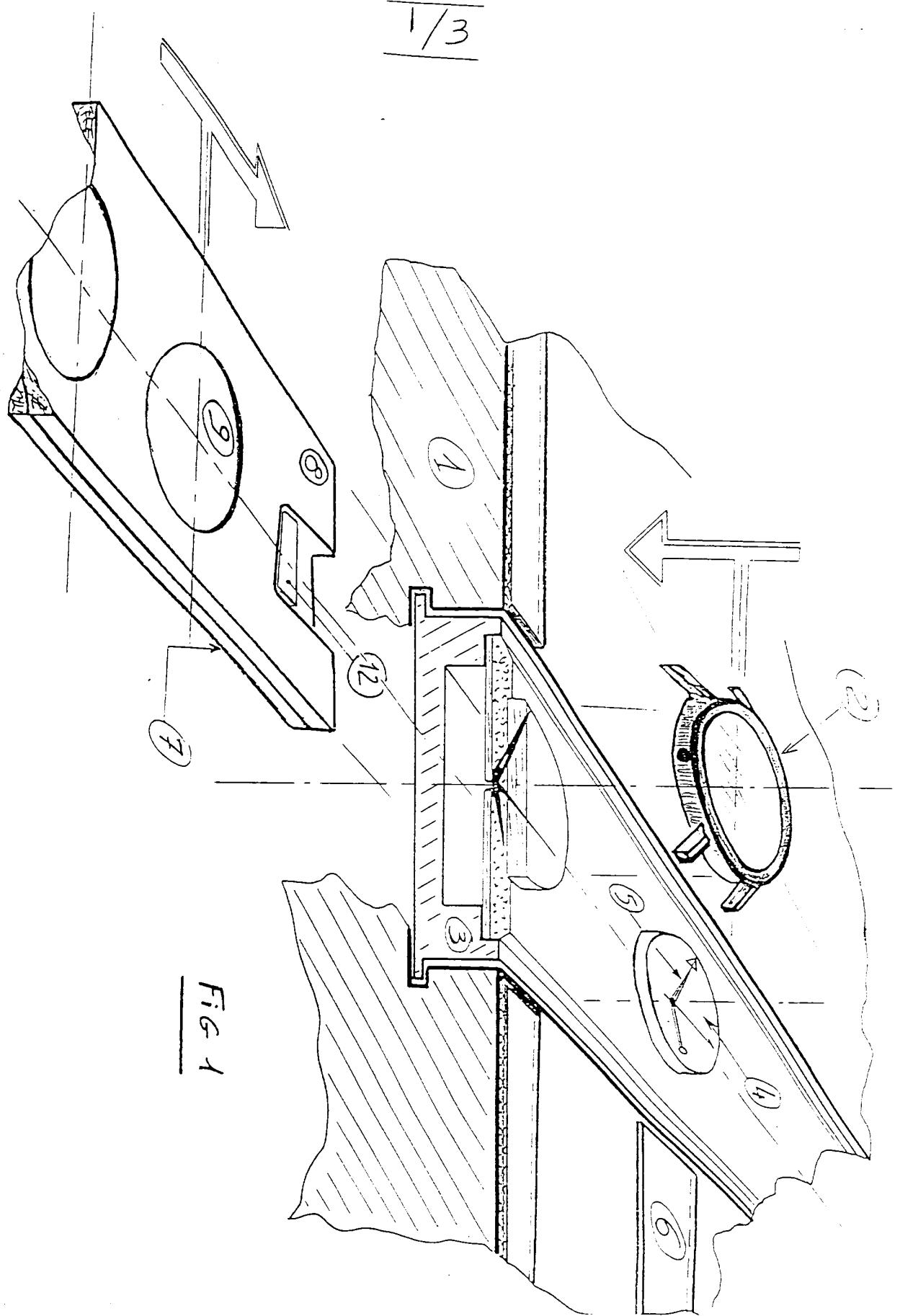
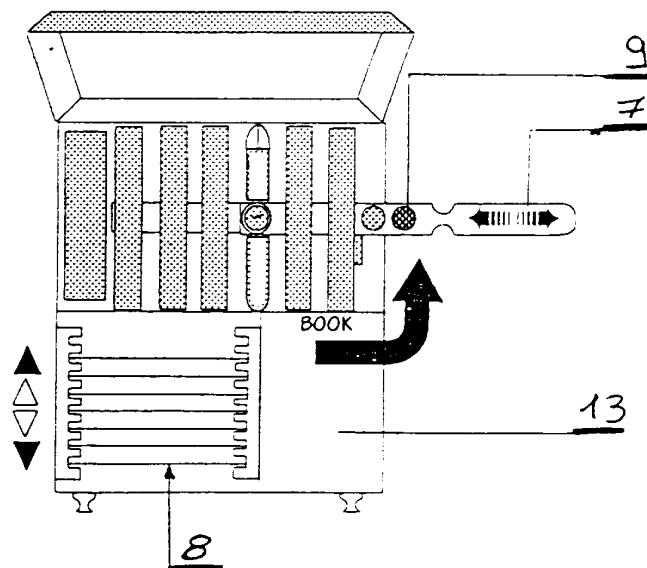
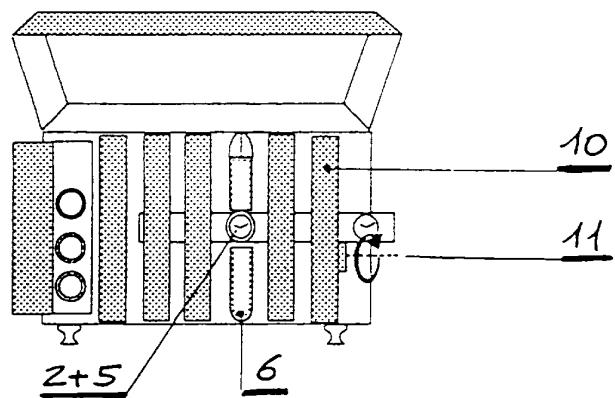
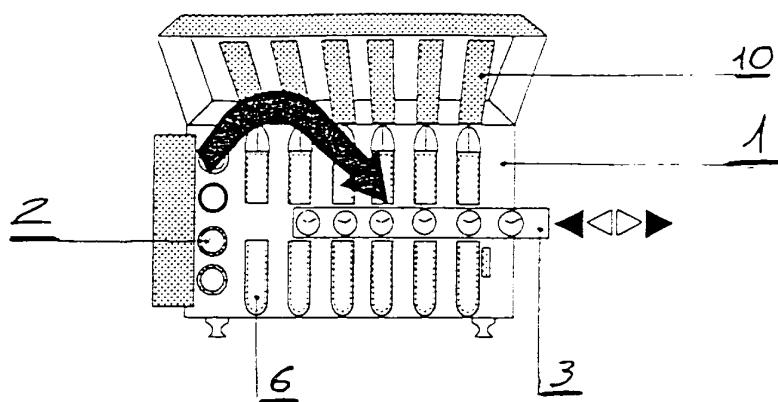


Fig 1

2/3

3/3

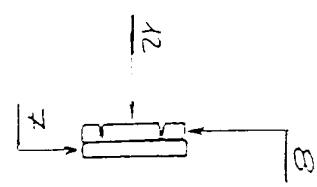


Fig 6

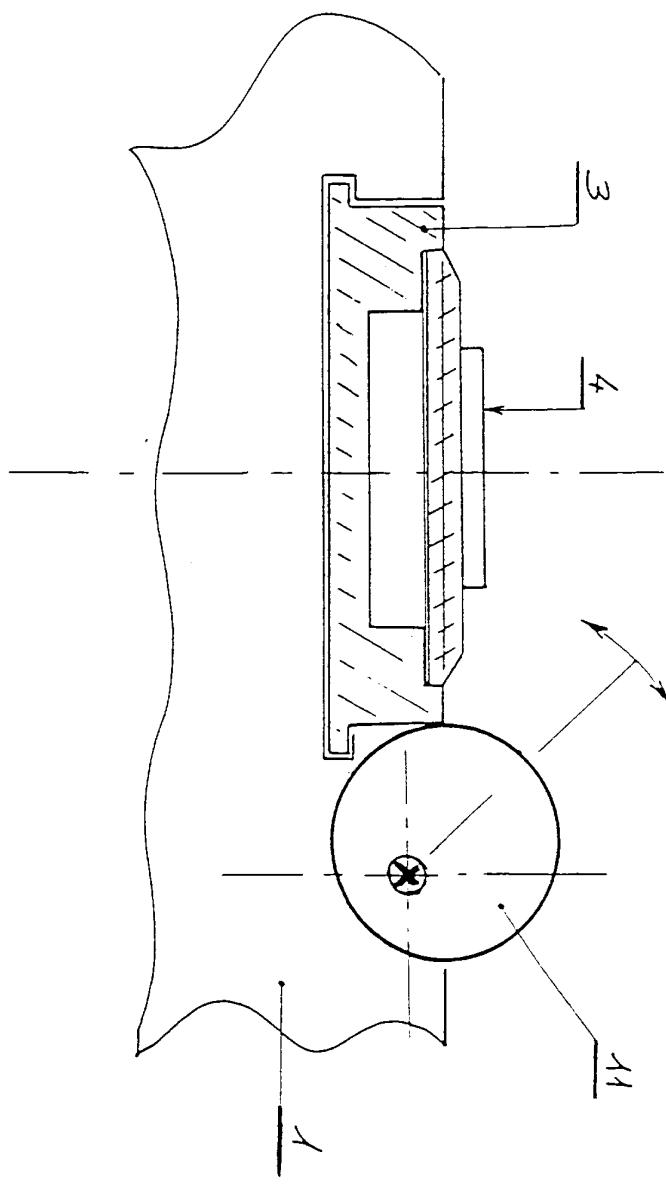
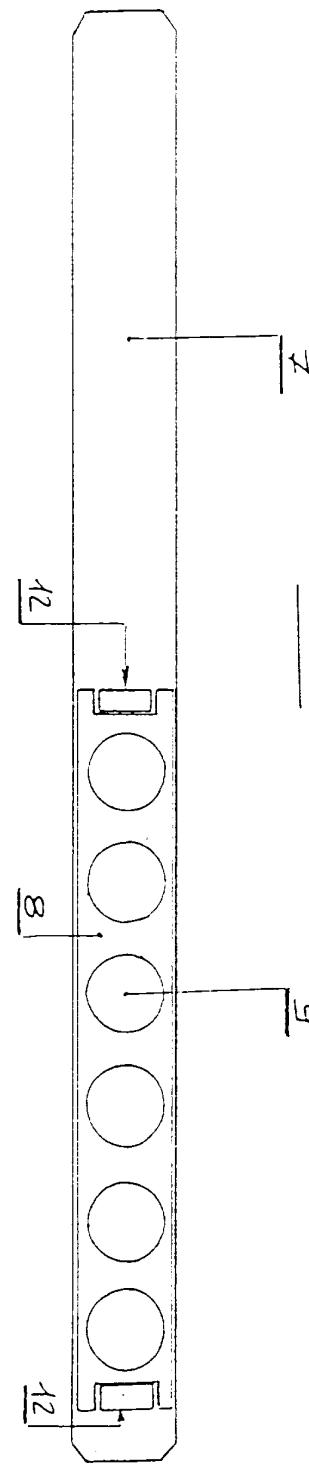


Fig 5



RAPPORT DE RECHERCHE  
PRELIMINAIREN° d'enregistrement  
nationalétabli sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la rechercheFA 505541  
FR 9412511

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.©)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	WO-A-91 14252 (BRAUN) * page 5, ligne 26 - page 8, ligne 31; figure 1 * -----	1	G09F A45C
1			
	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
	1 Juin 1995	Taylor, P	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons -----           & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			